

accomplie et que le projet règlement intérieur du CSAL de Loir-et-Cher est adopté.

### Questions diverses

M. AUBRET demande aux organisations syndicales si elles ont des questions diverses.

M. REFRAY évoque le sujet du pont naturel du 10 mai 2024 qui a été refusé lors du précédent CSAL du 4 décembre dernier. Il indique qu'un second interlocuteur permet parfois de trouver une autre solution et qu'il déplore le refus d'octroyer ce pont naturel aux agents de la DDFIP. Pour M. REFRAY, le département de Loir-et-Cher se différencie des départements limitrophes notamment par la présence de vigiles et salue ce choix fait par la DDFIP. Selon M. REFRAY, l'octroi du pont naturel du 10 mai par la DDFIP de Loir-et-Cher permettrait de rendre le département plus attractif en termes de bien-être au travail, l'environnement du travail impactant le choix des agents lors des demandes de mutations. Pour le bien être des agents, il demande d'accorder le pont du 10 mai aux agents du département et considère que cela constituerait un marqueur fort du département. Il souligne la charge de travail assez conséquente éprouvée par les agents d'accueil en raison de GMBI et que l'octroi du pont naturel le 10 mai l'atténuera. Il indique que ces agents seront les plus touchés par ce refus en période de campagne IR, l'effectif étant réduit du fait des absences. Il précise que ce pont est accordé par beaucoup d'administrations dont l'Education Nationale et par certaines DR/DDFIP (Gironde, Val-d'Oise, Rhône-Alpes).

M. AUBRET indique que le contexte international et local notamment avec les travaux sur les trois sites, a justifié la présence des vigiles à l'accueil qui sera maintenue jusqu'à la fin des travaux sur Blois et pour la campagne IR. Le Président du CSAL rappelle que la décision découle d'une recommandation de l'administration centrale et qu'il a demandé aux chefs de service d'avoir une organisation intelligente tout en donnant comme consigne l'ouverture du guichet et le maintien de l'accueil téléphonique ainsi que de créneaux APRDV. Pour M. AUBRET, les flux du 10 mai ne seront pas si nombreux que les autres jours de la campagne.

Les représentants du personnel n'ayant plus de questions, M. AUBRET remercie l'ensemble des participants.

Le président lève la séance à 10 H 08.